

CONSULAT GENERAL DE FRANCE

10990 Wilshire Blvd., Suite 300
LOS ANGELES, CA 90024

Los Angeles,

Téléphone: (310) 479-4426
Télécopie (Fax): (310) 312-0704
Télex: 188466 FRANSULAT LA

le 24 juin 1994

Monsieur,

Votre projet de "France On Line" intéresse ce Consulat Général qui souhaite encore améliorer la politique de communication et d'information de la Communauté française du Sud-Ouest américain et des Américains intéressés par la France.

Dans ce cadre, il me paraît possible d'envisager que soient offerts aux utilisateurs de "France On Line", sous le timbre du Consulat Général, les services suivants :

- des informations administratives pour la communauté française (comment renouveler son passeport? , obtenir une bourse scolaire? , ramener un véhicule en France? , etc. ...) et sur les visas (documents requis, délais, etc...) pour les étrangers souhaitant se rendre en France,
- un calendrier des manifestations culturelles ou autres, françaises ou francophones, se tenant dans le Sud-Ouest américain, et des rubriques diverses telles que celles contenues chaque mois dans "Contact",
- une messagerie qui pourrait permettre, via une "boîte aux lettres", un dialogue entre le Consulat Général d'une part, et les Français et les Américains d'autre part.

Monsieur Jean-Noel Frydman
France On Line
2373 Westwood Boulevard
Los Angeles, CA 90064

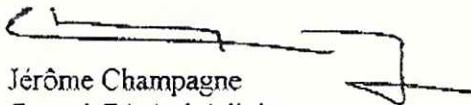
Le lancement d'un tel service, qui serait une première pour les Consulats Généraux de France aux Etats-Unis, impose toutefois un certain nombre de conditions:

- impossibilité de modifier les données entrées par le Consulat Général, tant par les opérateurs de "France On Line" que par ses utilisateurs,
- définition des conditions techniques d'entrée par le Consulat Général des informations offerts par le service (avant le lancement du service puis chaque mois)

D'autre part, je prends note avec satisfaction de votre proposition de ne pas facturer aux utilisateurs de "France On Line" les services du Consulat Général.

Si les grandes lignes de ce projet vous conviennent, je vous propose que se tienne très rapidement une réunion au Consulat Général pour examiner les modalités techniques du lancement de ce service à l'automne prochain. Je vous précise toutefois que le Consulat Général ne dispose pas, pour l'instant, du matériel informatique nécessaire. Il s'agit là d'une difficulté que nous nous efforcerons de surmonter au plus tôt.

Je vous prie, Monsieur, de recevoir l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Jérôme Champagne
Consul Général Adjoint